

Bulletin municipal

M A I R I E
Liberté Égalité Fraternité

de Semoussac

Juillet 2026

N°50

Le mot du Maire

Les élections municipales se sont déroulées le dimanche 15 mars 2026. Cette élection a été marquée par une évolution importante avec la mise en place de la parité entre les femmes et les hommes au sein du conseil municipal.

L'élection du maire et des adjoints a eu lieu le dimanche 22 mars 2026.

Maire : Marc BERTRAND

1er adjoint : Anthony DUMAS

2e adjointe : Béatrice DAVID

3e adjoint : Guillaume ROY

Le taux communal des impôts locaux reste inchangé. Nous poursuivrons les travaux de voirie afin d'améliorer le cadre de vie de chacun.

Je profite également de ce bulletin pour remercier l'ensemble des élus, le personnel communal, les associations et les bénévoles qui participent activement à la vie de notre commune.

Par ailleurs :

- Un permis d'aménager est actuellement à l'étude. Il concerne un terrain situé derrière les anciennes écoles, à proximité du parking du cimetière.
- Les Estivales accueilleront un groupe de gospel dans l'église de Semoussac, le samedi 25 juillet à 21 h. Une buvette, tenue par le comité des fêtes, sera ouverte à partir de 20 h.

En cette période estivale, soyez vigilants face aux fortes chaleurs et pensez à bien vous hydrater.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Le Maire
Marc BERTRAND



Etat-civil : 1^{er} semestre 2026



Mariage:

Mathieu ROBERT et Cécile ARNAUD le 21 février

Décès:

Madame Yvette FEUGNET le 13 juin



La vie des associations

Aînés ruraux

Président : Monsieur Jean-Claude GLASER (☎05.46.70.37.74)

Réunion mensuelle le dernier mercredi du mois à partir de 14 heures.

Les amis de Schweyen

Président : Monsieur Cyril PENAUD (☎06.74.78.86.66)

Les amis de Schweyen organisent un repas grillade le dimanche 2 août à midi à la salle des fêtes de Semoussac.

Samedi 24 octobre : randonnée pédestre suivie d'un plateau repas.

ACCA de Semoussac

Président : Monsieur Christian RENAUDIN (☎06.75.00.27.80)

Comité des fêtes

Président : Monsieur Sylvain PETITJEAN (☎06.15.10.40.34)

Marche matinale le 12 septembre suivie d'un repas à la salle des fêtes

Repas créole le samedi 19 septembre à la salle des fêtes de Saint-Martial de Mirambeau

L'atelier de Marie :

Présidente : Madame Marie-Hélène LORIAUD (☎06.74.39.17.11)

Atelier de travaux artistiques les lundi après-midi dans la salle du Conseil Municipal

Les anciens combattants :

Président : Monsieur Daniel PICART (☎05.17.24.54.51)

Nouvelles brèves du Conseil Municipal

Séance du 10 février 2026

- ✦ Approbation du compte financier unique (CFU) 2025.
- ✦ Devis de remplacement des candélabres du Bourg approuvé pour un montant de 1 279,55 €.
- ✦ Modification des statuts du SDEER approuvée.
- ✦ Achat d'une parcelle constructible dans le bourg pour un montant de 19 848 €.

- ✚ Gratification stagiaire pour un montant de 315 €.
- ✚ Formation du bureau pour les élections municipales du 15 et 22 mars 2026.
- ✚ Le pin situé à côté de la salle polyvalente est classé comme arbre remarquable.
- ✚ Réflexion en cours concernant l'emplacement des poubelles au niveau du cimetière.
- ✚ Un concert pour les estivales aura lieu le 25 juillet 2026 dans l'église.

Séance du 4 mars 2026

- ✚ Contrat de remplacement d'un agent en arrêt de travail.
- ✚ Motion de soutien à la filière Cognac.
- ✚ Deux courses cyclistes : le dimanche 8 mars (Saint-Martial / Semoussac) et le vendredi 8 mai les Boucles de Charente-Maritime qui passe sur la commune, avec une arrivée à Saint-Thomas-de-Conac.
- ✚ Achat d'un lecteur de puce électronique pour les animaux.

Séance du 22 mars 2026

- ✚ Élection du Maire : BERTRAND Marc.
- ✚ Élection des adjoints ; DUMAS Anthony – DAVID Béatrice – ROY Guillaume.
- ✚ Vote des indemnités des adjoints.
- ✚ Délégations du Conseil Municipal au Maire.



Séance du 31 mars 2026

- ✚ Budget, affectation des résultats de 2025 :
 - Résultat d'exploitation (excédent) : 432 827,74 €.
 - Résultat reporté en fonctionnement : 432 827,74 €.
 - Résultat investissement reporté (excédent) : 10 627,96 €.
- ✚ Vote du taux des taxes communales 2026, les taux sont maintenus à la valeur 2025.
- ✚ Présentation et vote du budget primitif :
 - 696 827,74 € en fonctionnement.
 - 201 000 € en investissement.
- ✚ Versement des subventions communales lors de l'organisation de la première manifestation de l'année.
- ✚ Désignation des délégués aux différents organismes et composition des commissions communales.
- ✚ Approbation de la modification des statuts du SICM.
- ✚ Demande de devis pour installation de caméras dans le bourg.
- ✚ Contrôle de l'aire de jeux (buts de foot, tyrolienne, etc...) Aucune anomalie majeure constatée.
- ✚ Devis de broyage route et chemins : 8 742 € HT.

Séance du 5 mai 2026

- ✚ Désignation de 24 membres pour siéger à la commission des impôts directs (CCID).
- ✚ Travaux voirie détaillés en commission voirie :
 - La Barillauderie / Pont – Chez Mallet / la Vallée en enrobé.
 - Chez Saulnier en bi-couche.
 - Pelle et chauffeur pour curage fossés.
- ✚ SDEER, signature motion pour la conservation de la compétence AODE (autorité organisatrice de la distribution de l'électricité).
- ✚ Projet d'aménagement des terrains des champs de Semoussac (derrière les anciennes écoles).
- ✚ Demande d'une étude pour l'installation de caméras dans le bourg.
- ✚ Cérémonie du 8 mai à 11 h à Semoussac et 11 h 30 à Semillac.
- ✚ Présidence du SIVOS : Mme Ghislaine THIMONIER, du SICM : M. Bruno ROBERT de la CDCHS : M. Christophe CABRI.

Séance du 5 juin à 21 heures

- ✚ Élection du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026
 - Délégué : BERTRAND Marc
 - Suppléants : DUMAS Anthony, DAVID Béatrice, ROY Guillaume

Séance du 5 juin à 21 heures 30

- ✚ Signature motion contre le projet éolien à Consac
- ✚ Présentation devis caméras de vidéo surveillance dans le bourg – trois devis :
 - Digit : 21 931 € HT
 - Innovap : 16 899 € HT
 - ATRS : 18 420,61 € HT

Le projet est subventionnable à la hauteur de 80 % du HT. Après vote, il est décidé de ne faire installer qu'une caméra double à l'entrée du bourg et de redemander des devis.
- ✚ Pose de deux volets roulants solaires à la cuisine de la salle des fêtes, demande de devis à faire.
- ✚ Achat d'un escabeau sécurisé.
- ✚ Le plan communal de sauvegarde est revu suite aux élections.

Informations diverses

- ❗ Piscine de Mirambeau : La piscine est ouverte du **samedi 4 juillet au dimanche 30 août 2026 tous les jours (sauf les lundis)** de 14h30 à 19h30.

Les cartes de piscine à tarif réduit pour les enfants (1 € pour les moins de 18 ans domiciliés dans une commune membre du SICM) sont disponibles à la mairie, pensez à amener une photo.
- ❗ Urbanisme : toute demande d'autorisation d'urbanisme doit être déposée à la mairie **avant** les travaux, des contrôles seront effectués

Cérémonie commémorative du 8 mai



Élus, porte-drapeaux, habitants et jeunes réunis pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945.

La commune de Semoussac a commémoré le 8 mai dans une atmosphère sobre et solennelle. Autour du monument aux morts, élus, porte-drapeaux, habitants et enfants se sont rassemblés pour rendre hommage aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Ce temps de mémoire a rappelé l'attachement de la commune aux valeurs de liberté, de paix et de reconnaissance. La présence des plus jeunes a donné tout son sens à cette cérémonie, placée sous le signe du souvenir et de la transmission.

Restez informés avec Panneau Pocket et le site Internet

La commune de Semoussac met à disposition des habitants deux outils pratiques pour suivre l'actualité municipale : **l'application PanneauPocket** et le **site Internet de la commune**.

Gratuite et simple d'utilisation, l'application PanneauPocket permet de recevoir directement sur son téléphone les informations importantes de la mairie : actualités, alertes, rappels et événements.

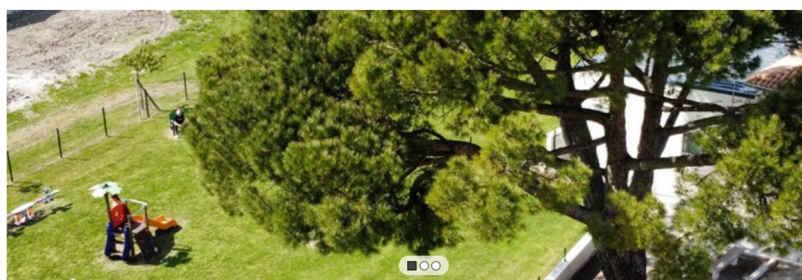
Pour l'utiliser, il suffit de télécharger l'application, de rechercher **Semoussac**, puis d'ajouter la commune à vos favoris.

Le site Internet de la commune permet également de retrouver de nombreuses informations utiles sur la vie municipale et les démarches du quotidien.

Les habitants peuvent notamment y consulter les **comptes rendus des réunions du Conseil municipal**, dans la rubrique :

Vie municipale > Le Conseil Municipal > Comptes-rendus des réunions

Commune de Semoussac



La municipalité invite chacun à utiliser ces outils afin de rester informé de la vie de la commune.



COMMUNE DE SEMOUSSAC

Trombinoscope des élus



Marc BERTRAND

Maire



Anthony DUMAS

1er adjoint



Béatrice DAVID

2e adjointe



Guillaume ROY

3e adjoint



Frédéric PRINCE

Conseiller municipal



Emmanuel GAUVIN

Conseiller municipal



Sylvain PETITJEAN

Conseiller municipal



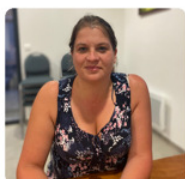
Estelle LAMOTHE

Conseillère municipale



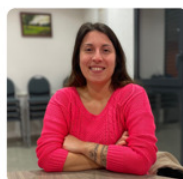
Cindy COUTANCIN

Conseillère municipale



Laura NAVEAU

Conseillère municipale



Paméla CARLIER

Conseillère municipale

TARIFS HABITANTS

de Haute Saintonge

Les Antilles
de Jonzac



**CARTE RÉSIDENT
HAUTE SAINTONGE
OBLIGATOIRE**



CARTES DE RÉDUCTION
DISPONIBLES À LA
MAIRIE DE

Semoussac



PÉRIODE VERTE

Du lundi au vendredi
en période scolaire



ESPACES DÉTENTE

Tarif unique
adulte / enfant

8€



BASSIN SPORTIF

Tarif adulte : 4,10€

Carnet de 10 : 39€

Tarif - de 16 ans :

GRATUIT

PÉRIODE JAUNE

Week-ends, vacances scolaires
zone A, jours fériés



ESPACE LUDIQUE

Tarif adulte : 13€

Tarif enfant -16 ans :

GRATUIT*

Tarif duo adulte : 21,50€

*HORS VACANCES D'ÉTÉ



ESPACES DÉTENTE

Tarif adulte : 16,50€

Tarif enfant -16 ans : 9,40€

Tarif duo adulte : 26€

Tarif famille : 44€



PASS LIBERTÉ

Tarif adulte : 22€

Tarif enfant -16 ans : 9,40€*

Tarif duo adulte : 42€

Tarif famille : 49€*

*HORS VACANCES D'ÉTÉ



Profitez de nos espaces bien-être et ludique
à tarifs préférentiels !



RENSEIGNEMENTS

05.46.48.86.00

www.lesantillesdejonzac.com

Les Estivales de HAUTE-SAINTONGE

FESTIVAL ITINÉRANT DE JUIN À SEPTEMBRE

ANIMATION GRATUITE

SAMEDI 25 JUILLET

SEMOUSSAC

Concert
Glory Gospel

A l'église à 21h

Buvette sur place à partir de 20h



SOLUTION DE REPLI
PRÉVUE POUR LES
SPECTACLES EN
EXTÉRIEUR

TÉLÉCHARGEZ
LE PROGRAMME



SUIVEZ NOUS :



Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation : CDCHS - Imprimer par nos soins - Licence 3 : n°3-007455 / Licence 2 : n°2-007509



Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi et mercredi de 14 heures à 17 heures
Vendredi de 10 heures à 12 heures

☎ 05.46.86.03.02 📧 mairie@semoussac.fr Site internet : <http://semoussac.fr>